

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de Science Politique**

**Session d'Hiver 2026**

**POL8272-10**  
**Analyse critique des dynamiques politiques des sociétés arabes**

**Professeur : Mohamad Rachid Ghossein**

**Bureau : R-3370**

**Courriel : [ghossein.mohamad@ugam.ca](mailto:ghossein.mohamad@ugam.ca)**

**Heures de bureau : Sur rendez-vous**

---

**DESCRIPTIF DU COURS**

Ce séminaire porte sur les dynamiques politiques des sociétés arabes à travers une épistémologie décoloniale et intersectionnelle. Seront notamment étudiées : les questions du genre et des féminismes arabes et musulmans; l'historicité des ingérences occidentales dans les sociétés arabes; les transformations des autoritarismes arabes et des contestations politiques; les causes, les effets et les échelles de circulation des violences politiques; les référents idéologiques et leurs mutations; les dynamiques démographiques et identitaires; les mobilités sociales et les inégalités économiques au prisme de l'action publique; la multidimensionalité de la question palestinienne.

---

**OBJECTIF ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Dans une certaine mesure, ce cours met l'accent sur les courants politiques et culturels du monde arabe. Nous analyserons les revendications et modes d'organisations de deux grands courants, le nationalisme et l'islamisme. L'étude repose sur l'analyse de faits historiques et sociaux, qui sera complétée par une étude des courants intellectuels et politiques. Le premier objectif principal consiste à analyser les trajectoires intellectuelles de ces mouvements, tout en retraçant les transformations sociales auxquels ils ont contribué. Au fil de cette étude, l'étudiant.e apprendra à distinguer les préoccupations particulières de ces mouvements variés, dans toute leur complexité. À l'issue du cours, l'étudiant.e aura acquis une compréhension nuancée des enjeux politiques, sociaux et intellectuels qui animent les mouvements et courants politiques du monde arabe. Par ailleurs, nous aborderons les établissements et systèmes politiques dans le monde arabe.

Nous examinerons certains thèmes récurrents de la science politique appliqués à la région, notamment les typologies de régimes, la transitologie, le rapport entre la rente et l'État, la mobilisation et la société civile, etc. Enfin, nous examinerons les facteurs ayant contribué aux soulèvements arabes récents.

De façon générale, ce cours permettra à l'étudiant.e d'approfondir sa connaissance des courants politiques du monde arabe moderne et contemporain. Il visera également à renforcer les compétences des étudiant.e.s en recherche empirique. Plus concrètement, le cours s'appuiera sur des cadres méthodologiques et théoriques issus de la théorie politique et de la politique comparée, notamment les débats entre l'agentivité et l'institutionnalisme, l'analyse des types de régimes, l'analyse causale (institutionnelle et sociale), la transitologie, la violence politique, démocratisation et autoritarisme, les rapports entre État et mouvements civils, notamment les mouvances féministes, etc. Enfin, comme avec les autres cours en science politique, le cours permettra aux étudiant.e.s de développer des compétences analytiques essentielles pour la lecture, l'interprétation et la compréhension de textes portant sur les phénomènes politiques.

---

## PLAN DU COURS

12 janvier : Introduction au cours / entente d'évaluation

19 janvier : Aperçu historique – *Littérature arabophone et an-nahda, un siècle de lumière?*

Corm, Georges. *Pensée et politique dans le monde arabe: Contextes historiques et problématiques, XIXe-XXIe siècle*. La Découverte, 2016, chapitre 6.

Dhouib, Sarhan. « Les Lumières arabes et la question de la tolérance: Transformations sémantiques d'un concept ». *Archives de philosophie* 88, no. 3 (2025): 163-185.

Dakhli, Leyla. *Une génération d'intellectuels arabes: Syrie et Liban, 1908-1940*. Karthala Éditions, 2009, (extraits).

Tahtâwî. *L'Or de Paris : relation de voyage 1826-1831*. Sindbad : 2012 : (extraits).

26 janvier : Un « humanisme » arabe – L'arabité et l'essor de l'arabisme

Al-Kawakibi, Abd Al-Rahman. et al. « Du despotisme ». Traduit par Alessandra Fiorentini. *Tumultes* 38-39 (2012) :15-26.

Arkoun, Mohammed. *La pensée arabe*. PUF, 2014, chapitre 5.

Arkoun, Mohammed. *Humanisme et islam: combats et propositions*. Marsam Éditions, 2008, (extraits).

Dakhli, Leyla. « Arabisme, nationalisme arabe et identifications transnationales arabes au 20e siècle ». *Revue d'histoire* 103, no. 3 (2009) : 12-25.

Méouchy, Nadine. « Les nationalistes arabes de la première génération en Syrie (1918-1928): une génération méconnue ». *Bulletin d'études orientales* 47 (1995): 109-128.

## 2 février : Le nationalisme arabe comme projet politique et social

Carré, Olivier. *Le nationalisme arabe*. Fayard, 2014, (extraits).

Carré, Olivier. « Utopies socialisantes en terre arabe d'Orient ». *Revue Tiers Monde* 19, no. 75 (1978): 535-552.

Manduchi, Patrizia. « Arab nationalism (s): Rise and decline of an ideology ». *Oriente Moderno* 97, no. 1 (2017): 4-35.

Hafez, Ziad. « La résurgence du nationalisme arabe ». *Confluences Méditerranée* 49, no. 2 (2004): 59-72.

## 9 février : Les nationalistes au pouvoir – Égypte, Syrie et Irak

Aldoughli, Rahaf. « What is Syrian nationalism? Primordialism and romanticism in official Baath discourse ». *Nations and Nationalism*, 28.1 (2022): 125-140.

Batatu, Hanna. *The Egyptian, Syrian, and Iraqi revolutions: Some observations on their underlying causes and social character*. Georgetown University Press, 1984.

Carré, Olivier. « L'idéologie politico-religieuse nassérienne à la lumière des manuels scolaires ». *Politique étrangère* 37.4 (1972): 535-553.

Khalil, Aya. « Les (re) maniements de l'arabisme dans un cadre partisan ». *Mondes arabes* 5, no. 1 (2024): 155-177.

## **\*\*Remise de la première réflexion critique\*\***

### 16 février : Régime autoritaire et le rôle de l'armée

Camau, Michel. « La transitologie à l'épreuve du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ». *Annuaire de l'Afrique du Nord* 38 (1999): 3-10.

Daguzan, Jean-François. « Armées et société dans le monde arabe: entre révolte et conservatisme ». *Maghreb-Machrek* 214, no. 4 (2012): 7-30.

Droz-Vincent, Philippe. « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe? ». *Revue française de science politique* 54, no. 6 (2004): 945-979.

Salamé, Ghassan. « Sur la causalité d'un manque: pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique? ». *Revue française de science politique* (1991): 307-341.

### 23 février : L'islam et l'islamisme

Abbès, Makram. « Islam et modernité: le faux débat ». *Les Temps Modernes* 683, no. 2 (2015): 160-177.

Carré, Olivier. « Le combat-pour-Dieu et l'État islamique chez Sayyid Qotb, l'inspirateur du radicalisme islamique actuel ». *Revue française de science politique* 33, no. 4 (1983): 680-705.

Euben, Roxanne L. *Enemy in the mirror: Islamic fundamentalism and the limits of modern rationalism: a work of comparative political theory*. Princeton: Princeton University Press, 1999, chapitre 2.

Jabri, Mohammed Abed. « Réforme religieuse et renouvellement du savoir » dans *Réformer l'islam ? Une introduction aux débats contemporains*, édité par Abdou Filali-Ansary, pp. 127-145, 2005.

## **\*\*Remise du plan de recherche\*\***

## **\*\*Semaine de lecture : 2 à 8 mars\*\***

### 9 mars : Les mouvances islamistes et l'islamisme à l'épreuve de l'État

Haenni, Patrick. *L'islam de marché: l'autre révolution conservatrice*. Seuil, 2005, (extraits).

Roy, Olivier. « L'échec de l'islam politique » *Esprit* 184, no. 8-9 (1992): 106-129.

Roy, Olivier. « L'islam politique, toujours en échec ». *Esprit* (2015): 83-91.

March, Andrew F. *The Caliphate of Man: Popular Sovereignty in Modern Islamic Thought*. Cambridge; London: Belknap Press, 2019, chapitre 4.

### 16 mars : Religion et État, penser la laïcité au-delà de l'essentialisme

Asad, Talal, and Mohamed Amer Meziane. « Religion, État-nation, sécularisme ». *Actuel Marx* 64, no. 2 (2018): 86-100.

Dourari, Abderrezak. « De la laïcité en Islam selon Mohammad Abid Al-Jâbirî ». *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales* 11 (2000): 75-97.

Filali-Ansary, Abdou. « Islam, laïcité, démocratie ». *Pouvoirs* 1 no. 104 (2003) : 5-19.

Mernissi, Fatima. *La Peur-Modernité : Conflit Islam Démocratie*. Albin Michel, 1992, extraits.

Seniguer, Haoues. « Les paradoxes de la sécularisation/laïcisation au Maroc: Le cas du Parti de la Justice et du Développement (PJD) ». *Confluences méditerranée* 78, no. 3 (2011): 49-62.

### **\*\*Remise de la deuxième réflexion critique\*\***

### 23 mars : La nation et l'État à l'épreuve du clientélisme et du confessionnalisme

Cheterian, Vicken. « Confessionnalisme et conflits au Moyen-Orient. Une perspective de longue durée ». *Relations internationales* 172, no. 4 (2017): 115-126.

Dalla, Sam. « La constitutionnalisation du confessionnalisme. « De l'exemple libanais » ». *Revue française de droit constitutionnel* 103, no. 3 (2015): e1-e25.

Sherif, Habiba Ashraf. « La guerre au Yémen comme contexte propice à l'accentuation de la dynamique confessionnelle: Ansar Allah et l'institutionnalisation du confessionnalisme ». *Études internationales* 52, no. 3 (2021): 273-297.

Zaki, Lamia. « Le clientélisme, vecteur de politisation en régime autoritaire? ». Dans *Autoritarismes démocratiques. : démocraties autoritaires au XXIe siècle*, pp. 157-180. La Découverte, 2008.

### 30 mars : La notion de l' « État rentier » en politique comparée

Beblawi, Hazem. « The Rentier State in the Arab world ». *Arab Studies Quarterly* 9, no. 4 (1987): 383-398.

Matsunaga, Yasuyuki. « L'État rentier est-il réfractaire à la démocratie? ». *Critique internationale*, no. 8 (2000): 46-58.

Hafez, Ziad. « La rente et le confessionnalisme au Liban ». *Confluences Méditerranée* 70, no. 3 (2009): 89-103.

Wils, Oliver, and Sylvie Déléris. « Les relations État/société dans les pays rentiers ou postrentiers: appropriation des rentes et élites économiques en Jordanie ». *Revue Tiers Monde* (2000): 547-572.

### 6 avril : Congé

### 13 avril : Les critiques féministes musulmanes et sociétés civiles

Abassade, Élise. « L'Union des femmes de Tunisie et l'Union des jeunes filles de Tunisie, 1944-1957 ». *Monde(s)* 8, no. 2 (2015): 197-216.

Ali, Zahra. *Féminismes islamiques*. La Fabrique, 2020, (extraits).

Badran, Margot. « Où en est le féminisme islamique? ». *Critique internationale* 46, no. 1 (2010): 25-44.

El Bachiri, Leïla. *Les Féministes de l'Islam : de l'engagement religieux au féminisme islamique*. Pensées féministes, 2012, (extraits).

**\*\*Remise de la troisième réflexion critique\*\***

20 avril : Les printemps arabes : mouvements protestataires et l'après révolution

Addi, Lahouari. « Le régime algérien après les révoltes arabes », *Mouvements*, 66, no. 2 (2011) : 89-97.

Allal, Amin, and Thomas Pierret. *Au cœur des révoltes arabes*. France: Armand Colin, 2013, (extraits).

Bensaâd, Ali. « Changement social et contestations en Libye », *Politique africaine*, vol. 125, no. 1 (2012) : 5-22.

Grasso, Anna. « L'utilisation de la ressource religieuse par un parti « laïque » dans la Tunisie de l'après-révolution », *Revue internationale de politique comparée* 28, no. 1-2 (2021) : 111-134.

Grasso, Anna. « L'intégration politique des islamistes tunisiens via les syndicats ». *L'année du Maghreb*, 2020 : 185–201.

27 avril : **\*\*Remise du travail de recherche\*\***

---

**MODE D'ÉVALUATION**

<b>Évaluation</b>	<b>Pondération</b>	<b>Date de remise</b>
Participation active aux séminaires	15%	*Cette évaluation s'effectuera tout au long du trimestre*
Présentation en classe	15%	*Date de présentation à déterminer avec l'enseignant*
Réflexions critiques X3	30% (10% pour chacune)	9 février, 16 mars et 13 avril
Plan de recherche	5%	23 février
Travail de recherche	35%	27 avril

**POLITIQUE DE RÉFÉRENCES** : le non-respect des exigences de l'université dans la présentation des références (exemple, l'omission d'une lecture essentielle, oublier d'inclure les numéros de pages, format de référence incohérente) entraînera une réduction de la note (entre 10% et 20%). Les références sont obligatoires pour tous les travaux maison (les trois réflexions critiques, le plan de recherche et le travail de recherche). L'omission de toute référence entraînera un échec pour le travail donné.

\*\* Vous trouverez ci-dessous des consignes générales portant sur les travaux. Cependant, toutes directives, consignes et grilles relatives aux travaux seront affichées sur Moodle de manière plus détaillée et elles feront l'objet de remarques en classe. \*\*

#### Participation active aux séminaires (15%)

La qualité des séminaires dépend en grande partie de la participation réfléchie et régulière des étudiant.e.s. Les étudiant.e.s sont tenu.e.s d'effectuer les lectures avant chaque séance. Les discussions en classe porteront sur les thèmes principaux soulevés par lectures. Les étudiant.e.s seront évalué.e.s en fonction de la qualité et de la pertinence de leurs interventions. Toute absence non justifiée par une preuve médicale documentée sera comptabilisée. Plus de trois absences entraîneront une note d'échec pour le cours.

#### Présentation et animation de la discussion en classe (15%)

Au cours de chaque séance, un.e étudiant.e sera chargé.e de présenter les lectures assignées du jour. Les étudiant.e.s devront indiquer, par courriel et au cours de la première semaine du trimestre, leurs quatre premiers choix de séance de présentation. Après réception des choix des étudiant.e.s, la séance attribuée sera déterminée par l'enseignant.

La présentation devra d'abord durer entre 10 et 15 minutes. Par la suite, l'étudiant.e animera une discussion d'environ 55 à 60 minutes autour des thèmes abordés, en posant des questions à la classe et en répondant à celles qui lui sont posées. L'évaluation qualitative, qui portera sur l'ensemble de ces deux volets (présentation et animation de la discussion), sera principalement fondée sur les critères suivants :

- La capacité à synthétiser les lectures et à identifier les thèmes principaux
- La cohérence et la clarté de la présentation
- L'esprit critique
- La qualité des questions posées et des réponses apportées aux questions en classe

#### Réflexions critiques (30% = 3X 10% pour chacune)

- Les trois réflexions critiques devront être remises aux dates suivantes : 9 février, 16 mars et le 13 avril. Elles porteront sur les lectures et les thèmes abordés dans le cadre du cours.
- Chaque réflexion critique devra citer et analyser de manière approfondie entre 3 à 4 lectures assignées. Les lectures choisies devront être directement pertinentes à la question.
- Chaque réponse devra compter entre 1 000 et 1 200 mots.
- Les questionnaires seront téléversés sur Moodle une semaine avant la date de remise de chaque réflexion.
- Bien que les étudiant.e.s soient tenu.e.s de démontrer leur maîtrise des lectures sélectionnées, un simple résumé des lectures sera jugé insuffisant. Les étudiant.e.s devront adopter une démarche critique, en évaluant les forces et les faiblesses des textes, et en les mobilisant de manière analytique afin de construire un argumentaire cohérent.

### Plan de recherche (5%)

Le plan de recherche est à remettre le 23 février.

Au début du trimestre, les étudiant.e.s auront l'occasion de réfléchir à leur projet de recherche. Les rétroactions reçues à la suite de la remise du plan leur permettront d'identifier les ajustements nécessaires en vue de la rédaction du travail final, bien avant la date de remise de celui-ci.

Le plan de recherche devra proposer une **question de recherche** suivie d'une **thèse provisoire**. Il devra également justifier **le choix des études de cas** en expliquant leur pertinence par rapport à la thèse, ainsi que fournir un plan de structuration du travail.

Les étudiant.e.s devront annoter un minimum de 6 sources académiques qui ne figurent pas dans le plan de cours. Les sources qui ne sont pas évaluées par les pairs ne compteront pas.

La longueur suggérée pour ce travail est d'environ 2-3 pages (à **INTERLIGNE SIMPLE**), en police **Times New Roman police, taille 12**. Les précisions concernant le format et la structure seront fournies en classe.

### Travail de recherche (35%)

Le travail de recherche est à remettre le 27 avril.

L'étudiant.e pourra déterminer la direction que prendra son travail de recherche, pourvu que le thème principal porte sur la politique du monde arabe. Une grille d'évaluation qui détaille les attentes sera distribuée en classe. Quelques exigences :

- 12-14 pages, (à **DOUBLE INTERLIGNE**), police Times New Roman, taille 12.
- Un minimum de **12-14 sources évaluées par les pairs** (y compris celle utilisée dans le plan de recherche). Vous pouvez d'ailleurs utiliser d'autres formes de sources, par exemple les articles de presse, mais celles-ci ne compteront pas dans l'exigence du nombre minimum de sources académiques.
- Un argument clair et précisé : non seulement dans l'énoncé de thèse, mais aussi tout au long du travail. Un argument solide repose sur une progression logique et cohérente.
- La forme (ex. : la qualité de la langue et le respect des exigences de l'université dans la présentation des références et de la bibliographie) sera prise en considération dans la notation (veuillez utiliser l'une des méthodes de références reconnues).

### **Politique des retards**

Tout retard non autorisé entraînera une pénalité de 5% par jour (incluant les fins de semaine) sur la note du travail concerné. Au-delà de 5 jours de retard, le travail sera automatiquement refusé.

### **Mention sur l'utilisation d'agents conversationnels d'IA**

L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.

## **Les procédures à suivre en cas d'absence :**

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

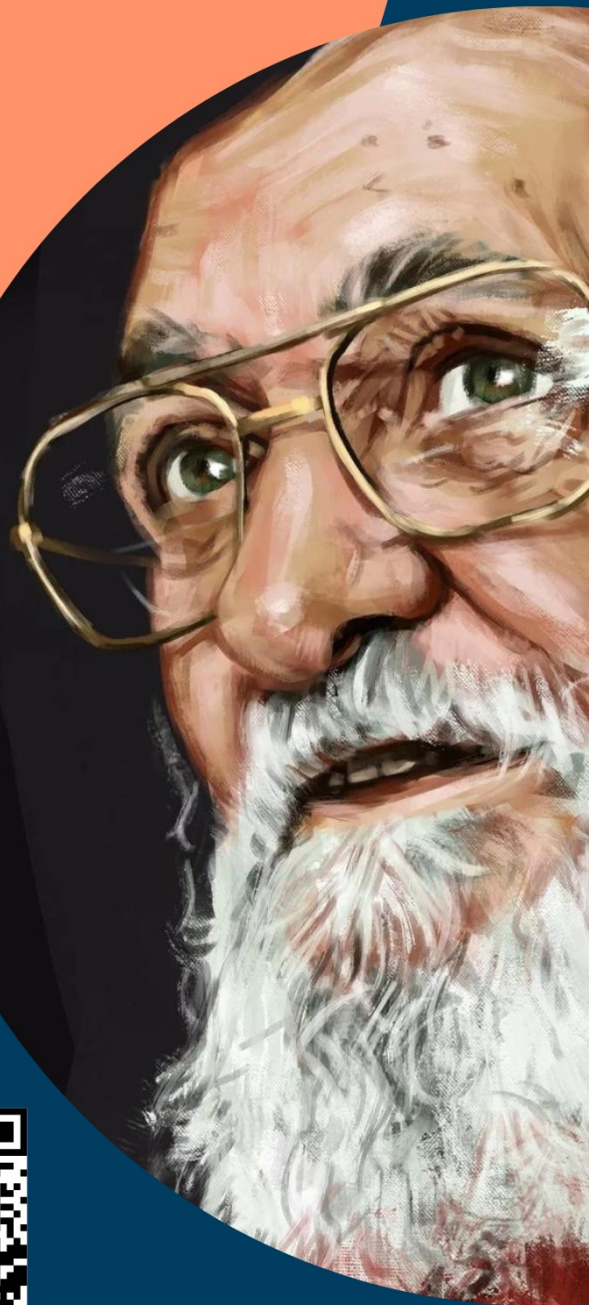
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

<b>Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être</b> De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	<a href="https://portailudiant.uqam.ca/services/">https://portailudiant.uqam.ca/services/</a>
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	<a href="https://infosphere.uqam.ca/">https://infosphere.uqam.ca/</a>
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	<a href="https://instances.uqam.ca/politiques/">https://instances.uqam.ca/politiques/</a>
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

<b>Intégrité académique</b> L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
<b>Site du Règlement 18 de l'UQAM</b>	<a href="https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html">https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html</a>

<b>Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel</b> L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
<b>Sexisme et violences à caractère sexuel</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/</a>
<b>Harcèlement</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/</a>

<b>Respect de la liberté académique universitaire</b> Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
<b>Liberté académique universitaire</b>	<a href="https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/">https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/</a>